

République française

DEPARTEMENT Isère

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2025-19

Commune de GRESSE en VERCORS

Séance du 31 Mars 2025

Le Conseil Municipal, dûment convoqué le 27 mars 2025, s'est réuni en Mairie ce jour sous la présidence de Rémi Goube, maire.

Présents : Fatima Chomat, Michel-Pierre Pecoul, Gilles Apeloig, Rémi Goube, Frédéric Froment, Olivier Bridelance, Soazig Quillard, Elisabeth Martin,

Représentés : Didier Riche par Olivier Bridelance, Sophie Thomas part Elisabeth Martin.

Secrétaire : Frédéric Froment.

2025-19 : Horaires d'ouverture des équipements culturels, sportifs ou touristiques

En l'absence excusée de Didier Riche, adjoint au tourisme, Rémi Goube présente la proposition élaborée par le Commission Tourisme. Celle-ci se caractérise ainsi :

a/ PISCINE

- Du samedi 14 juin au vendredi 4 juillet 2025 :
 - Ouverture les mercredi, samedi et dimanche de 13h à 18h
- Du samedi 5 juillet au dimanche 31 août 2025 :
 - Ouverture tous les jours de 11h30 à 18h30
 - Cours particuliers de 9h30 à 11h30
- Du lundi 1^{er} septembre au dimanche 21 septembre 2025 :
 - Ouverture les mercredi, samedi et dimanche de 13h à 18h

b/ ODYSSEE VERTE

- Du dimanche 13 avril au mercredi 30 avril : ouverture mercredi et dimanche de 13h à 17h.
- En mai et juin : ouverture les samedi, dimanche et jours fériés de 12h à 17h.
- En juillet et août : ouverture tous les jours de 12h à 18h

Après délibération, ces horaires sont adoptés à la majorité absolue.

VOTANTS 10 POUR 10 CONTRE 0 ABSTENTION 0

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus

Gresse-en-Vercors, le 31/03/2025

Monsieur Rémi Goube

Maire


